

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2022

DDADUE DIFFUSION CONTENUS À CARACTÈRE TERRORISTE EN LIGNE - (N° 4883)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL24

présenté par

Mme Bono-Vandorme, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« Dans le cadre »

les mots :

« Pour l'application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.